

Découvrez le bulletin en toute simplicité

LA GRESLE

POUR
LES NULS

A mettre
dans toutes
les poches !

*Tout et seulement
tout ce que vous
devez savoir !*





Edito

Une nouvelle équipe, un nouveau bulletin. Une page se tourne ! Et la vie continue...

Je tiens d'abord à saluer le travail de l'ancienne municipalité. Tout le nouveau conseil l'assure qu'il s'efforcera de prendre le relais et de le passer, le moment venu, en respectant l'intérêt de chacun et en développant le bien communal.

S'agissant du bulletin, je me dois de saluer le succès des éditions précédentes dont l'extrême qualité a été reconnue par tous. En particulier, la direction de la Poste lui a décerné le premier prix national «Compli-Cité» récompensant ainsi la meilleure communication de Proximité d'une commune. Chapeau pour la performance et aussi pour l'esprit vivifiant, et quelquefois impertinent, de cette belle publication.

La vie continue et je souhaite bonne chance à la nouvelle équipe rédactionnelle et la félicite pour la création du Blog qui a déjà un grand succès. Je suis sûr qu'elle reprendra le flambeau avec un style nouveau. Son travail est fondamental pour la vie de notre commune. En informant chacun elle tisse les liens communaux qui fondent notre cadre de vie.

L'avenir ? Nous devons construire tous ensemble l'avenir du village.

Il s'agit de lui faire suivre les évolutions de son siècle en conservant son caractère particulier auquel nous sommes tous très attachés. Nous nous efforcerons, à tout moment, dans un souci de bonne gouvernance, d'être à l'écoute de tous et en particulier de toutes les associations et de toutes les bonnes volontés.

Le programme commence à se dessiner. L'école publique et le tennis ont été rénovés. L'ancienne Coopérative se transforme pour pouvoir à l'automne rouvrir et rendre service à chacun. L'ADSL devrait aussi inonder le village après l'été. Voilà pour le principal, vous découvrirez plus complètement les autres projets dans ce bulletin.



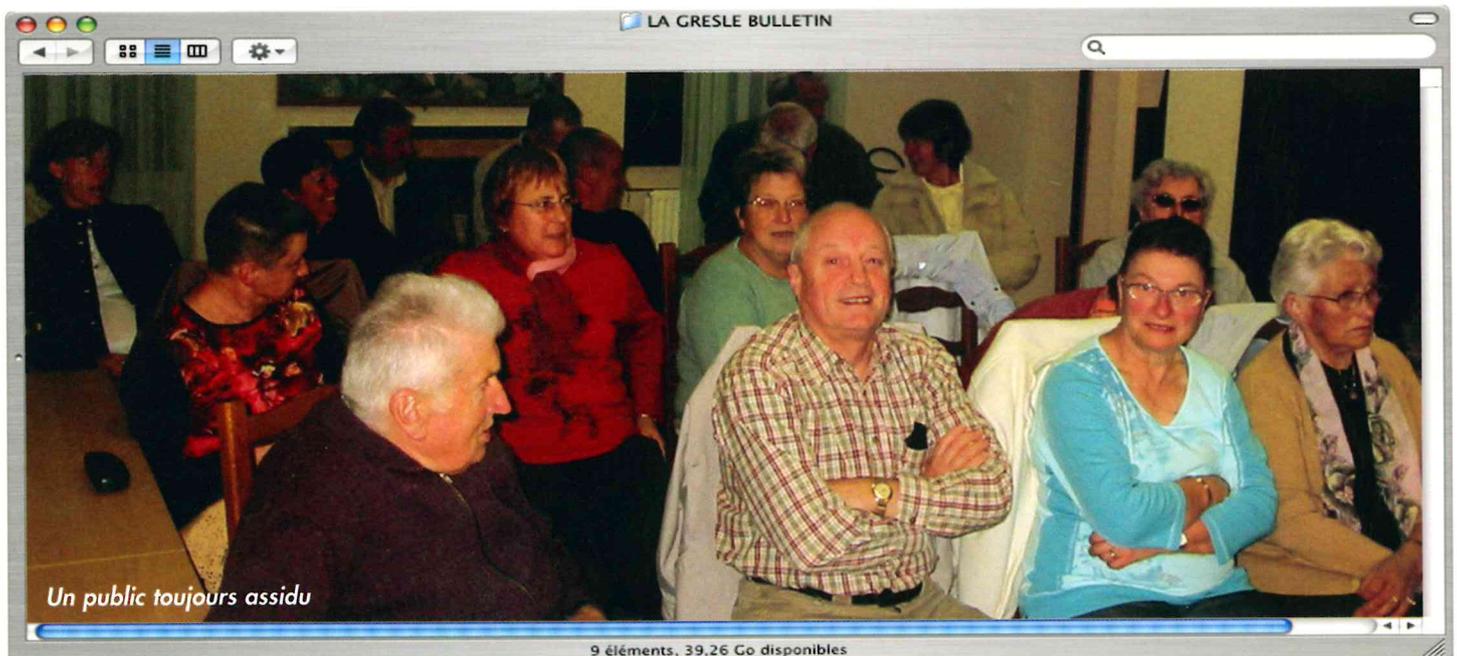
Compte tenu de la période difficile que traverse notre pays, le conseil n'a pas souhaité augmenter la part communale des impôts locaux. Nous gérerons les finances en bons pères (ou mères) de familles

Vous allez lire un article sur les legs et dons. Les habitants de La Gresle ont toujours été très solidaires. La maison de retraite a été construite grâce au legs de Monsieur Benoît Brosse. La liste des bienfaiteurs est longue sur la plaque de marbre au mur de la salle du Conseil. Je tiens à leur rendre hommage. Il est certain que la commune n'a pu se bâtir que grâce à leur esprit de générosité et de solidarité. Que leur exemple nous inspire !

Pour terminer je voudrais vous assurer de l'entière disponibilité de l'équipe communale au bénéfice de l'intérêt commun

Je souhaite bon vent à notre bulletin et une bonne santé à chacun d'entre vous.

Jean-Pierre EGLINGER



Un public toujours assidu



De gauche -----(ceci n'est pas de la politique)-----à droite

Les courageux debout :

Michael VERMOREL ; André PEREZ ; Denis ANSELMINI ; Christine DELETRE ; Françoise DAMAIS ; Isabelle BLANCHARD ; Daniel MURARD ; Vanessa PRADET.

La Dream Team :

Bernard PROST ; Isabelle DUGELET ; Jean-Pierre EGLINGER ; Philippe MONCORGE ; Simone TRY.

Les excusés :

Laurent MINOT ; Julien CLAUZEL.



Sommaire

The screenshot shows a Mac OS X Finder window titled "SOMMAIRE". The window displays a hierarchical folder structure with the following items:

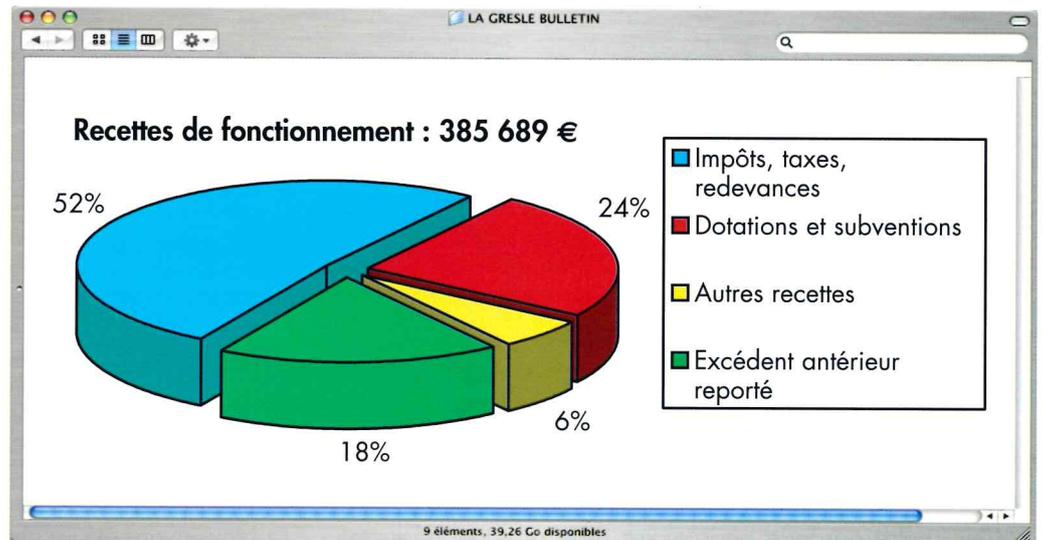
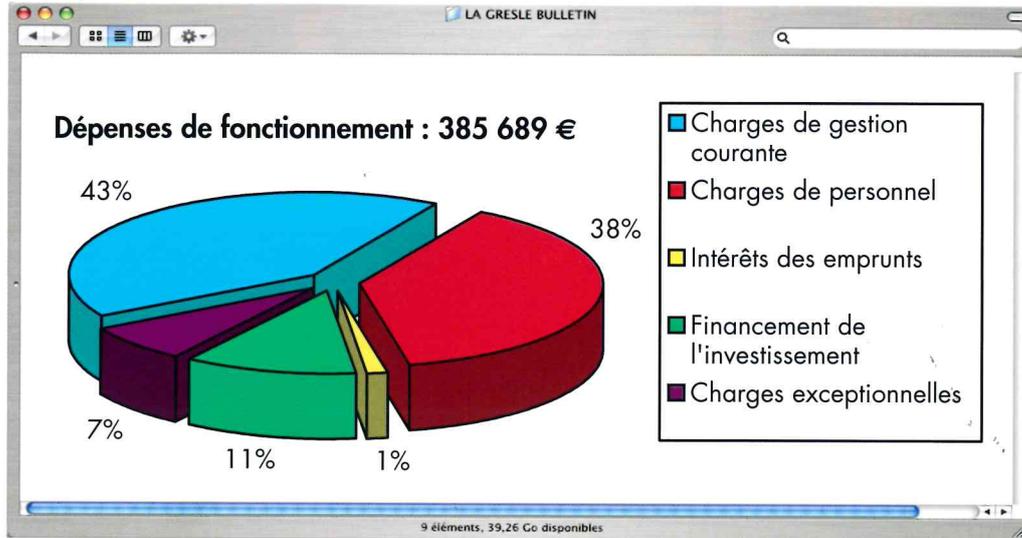
- Nom
- ▶ 1 - Le point finances
- ▼ 2 - Les commissions
 - ▶ 2a - Enfance, Jeunesse, Famille
 - ▶ 2b - Voirie
 - ▶ 2c - Communication et Vie Associative
 - ▶ 2d - Développement Communal
 - ▶ 2e - Environnement
 - ▶ 2f - CCAS
- ▼ 3 - La vie associative
 - ▶ 3a - Ecoles
 - ▶ 3b - Classes en 8
 - ▶ 3c - Bibliothèque
 - ▶ 3d - Comité des Fêtes
 - ▶ 3e - Elan Dynamique Greslois
 - ▶ 3f - Etoile Gresloise
 - ▶ 3g - ARGS
 - ▶ 3h - Tennis Club
 - ▶ 3i - Sté de Chasse La Montagnarde
 - ▶ 3j - ACEL
 - ▶ 3k - EMMAUS
 - ▶ 3l - Amicale Boules
 - ▶ 3m - Gresloisirs
 - ▶ 3n - Entente Amicale Gresloise
- ▼ 4 - Les faits marquants
 - ▶ 4a - Incendie de la Coop
 - ▶ 4b - Réouverture du P'tit Greslois
 - ▶ 4c - Soirée ADSL
 - ▶ 4d - Défilé du 11 novembre
 - ▶ 4e - Journée du patrimoine
 - ▶ 4f - 4L Trophy
- ▼ 5 - Les infos pratiques
 - ▶ 6a - Encart ADMR
 - ▶ 6b - Encart progrès
 - ▶ 6c - Jardiniers de France
 - ▶ 6d - Etat civil
 - ▶ 6e - liste associations
 - ▶ 6f - liste assistantes maternelles
 - ▶ 6g - Transport en commun
 - ▶ 6h - communication affichage conseils
 - ▶ 6i - Permanence d'architecte
 - ▶ 6j - Calendrier des manifestations

42 éléments, 39 Go disponibles

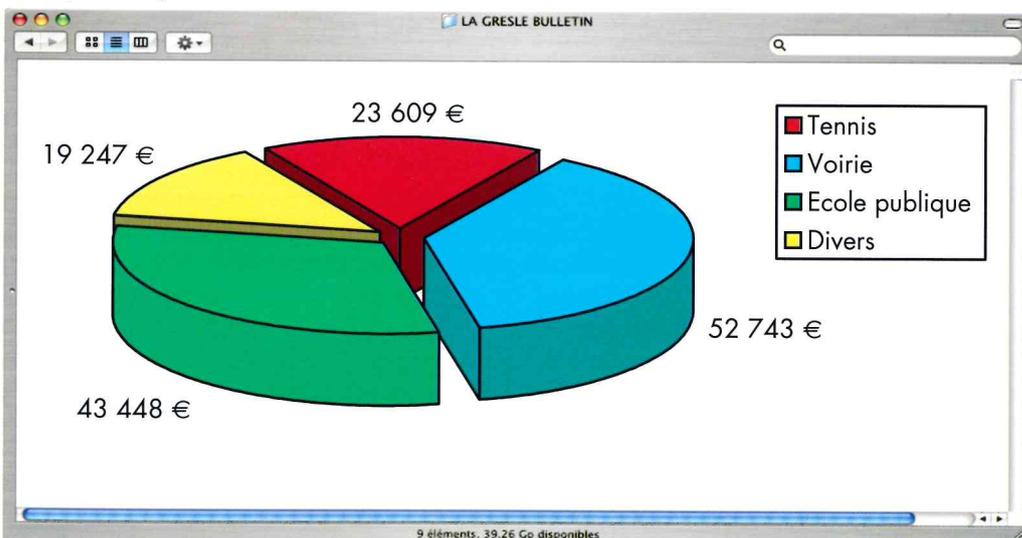


1 - Le point finances

Compte administratif 2008



Les principaux investissements 2008



Pour 2009, trois principaux projets vont être menés de front :

- réhabiliter la Coop pour le bien-être et la vie du village,
- proposer l'accès à l'ADSL à tous les habitants,
- réaliser un lotissement rue Saint-Jean pour accueillir de nouveaux habitants.



2 - Les commissions



2a - Enfance, Jeunesse, Famille

A LA GRESLE, 85 bambins sont scolarisés! De quoi faire des écoles une priorité pour notre commune !



Parole d'enfant :

Chic, notre garderie périscolaire reste gratuite ! Elle est ouverte de 7 h 30 à 18 h 30. Quant à notre resto, nos parents n'auront à leur charge que le coût du repas, soit 3.40 € ! Pourtant, les frais liés à notre accueil nécessitent un budget de 16 000 €, sans compter le chauffage, l'entretien, etc. Alors merci à nos élus, qui se soucient de nos familles, de leurs besoins, et de leurs difficultés ! C'est l'association de nos parents qui gère le service. Rendez-vous compte : en 2007/2008, nous avons mangé 3 662 repas, contre 2 835 en 2006/2007. Nous sommes environ 24 par jour à occuper les chaises de la cantine, 21 à jouer à la garderie du matin, et 27 à la garderie du soir...

Notre école publique fait peau neuve : à notre retour des vacances d'été, nous avons pu courir sous le nouveau toit du préau, le mur de clôture de la cour s'est fait beau pour accueillir nos petites mains qui comptent 1,2,3, soleil, les façades sont rénovées, et les petits écoutent le maître dans des classes toute neuves !

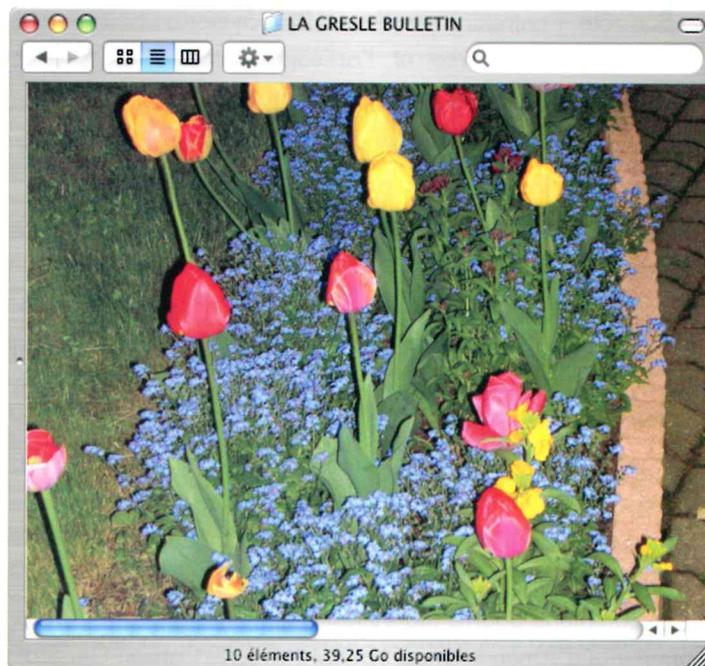
Nous sommes 19 enfants qui vivons éloignés du bourg, à prendre le car scolaire. Nos parents (qui gèrent aussi ce service en association), ont décidé que nous ne changerions pas de car cette année, puisque le nôtre passe toujours avec succès ses 2 examens obligatoires par an !

Nous avons été un peu triste, au mois de juillet, de voir nos deux directeurs d'école quitter leur poste. Heureusement, nous avons pu les remercier chaleureusement autour d'un pot et saluer leur bonne entente. Madame Marylène NOYELLE, après 11 ans de présence à l'école privée, a donc été remplacée par Mademoiselle Myriam THORAL, et Monsieur Eric DESMARET, après 7 années de présence à l'école publique, par Monsieur Benoit JULLIEN.

Vive LA GRESLE, nos loisirs sont au programme ! Nos élus suivent les actions concernant le centre de loisirs. Qui plus est, la Communauté de communes a désormais acquis (fin 2008) la compétence de gérer le pôle « petite enfance ». Quant aux jeunes, ils ont pu exprimer leurs souhaits et leurs besoins en matière de loisirs, grâce à l'enquête menée auprès des collégiens et lycéens dans les transports scolaires. Les projets, en cours d'élaboration, seront répartis en fonction des âges.

2b - Voirie

Oh les belles fleurs !!!



Notre employé communal ne manque jamais de faire un signe de la main ou un sourire aux passants qui ont pu le voir, entre autre : déneiger même un lundi de Pâques, couper les haies du cimetière, élaguer le passage du terrain de tennis, refaire la couverture du mur de l'école publique, entretenir

parc, arbustes, jeux de boules, ...de l'étang du château, refaire les enrobés, tailler les bordures des chemins, entretenir la madone, etc... Un grand merci à lui pour son efficacité et sa bonne humeur !

2c - Communication et Vie Associative

Bienvenue dans l'ère numérique avec le nouveau conseil !

Depuis avril 2008, vous pouvez suivre en direct l'actualité quotidienne de votre village grâce au blog

www.mairie.lagresle.fr. Bientôt, un outil de communication plus complet et plus interactif sera disponible à travers un site internet.





2d - Développement Communal

Son rôle : entretenir et rénover les bâtiments communaux, maintenir le commerce et l'artisanat, étudier les projets d'urbanisme et d'aménagement de l'espace.

Ses principaux dossiers, par ordre alphabétique :

AMENAGEMENT DU BOURG / Quel avenir pour notre commune ?

L'étude globale d'aménagement de bourg, financée à 50% par le Conseil Général et à 20 % par la région, est menée en concertation avec les habitants. Il s'agit de définir les besoins et d'imaginer les projets d'aménagement futurs, puis de trancher parmi plusieurs hypothèses proposées par le bureau d'étude. Après évaluation des coûts et des capacités financières, la municipalité pourra établir un programme d'actions par axes de priorités.

La commune pourra alors éventuellement signer un Contrat Communal d'Aménagement (COCA) avec le Conseil Général, pour une durée de 6 ans. Ce contrat permettrait d'obtenir des subventions en priorité, et de multiplier par 2 le plafond subventionnable.

COOP / Les greslis ont eu chaud !

Le deuil : Mai 2008 aura vu « notre » coopérative La Victoire périr dans un incendie après 90 ans de bons et loyaux services. Epicerie, droguerie, magasin de jouets, boulangerie, etc..., mais également lieu de rencontre, cette véritable institution nous manque à tous.

La survie : La place du village retrouve un peu d'animation tous les jeudi matins grâce à notre épicier, Monsieur MEUNIER, et à notre boucher, Monsieur BOULANGER, qui offrent un véritable « mini-marché » à nos habitants, et surtout le seul point de ravitaillement de ceux qui ne peuvent pas se déplacer !

La renaissance prévue pour septembre 2009 : L'assemblée générale des actionnaires ayant voté l'arrêt de l'activité, la commune a racheté les bâtiments à bas prix, et s'est engagée en contrepartie à rénover les locaux pour les affecter à un commerce. La Chambre de Commerce de Roanne nous a aidés à obtenir des subventions pour financer 80 % des travaux, prévus de mars à août 2009.

Au programme : changement de la toiture, rehausse du plafond du rez-de-chaussée, accessibilité aux handicapés, chauffage et climatisation par pompe à chaleur réversible...

Merci aux riverains d'excuser la gêne que pourra occasionner le chantier, et vivement l'ouverture de ce tout nouveau magasin, que nous aurons du mal à appeler autrement que « coop » (« épicerie » dans le cœur des greslis !).

ECOLE PUBLIQUE / La façade se fait une beauté.



Le précédent conseil municipal avait souhaité révéler cette belle construction en pierre de granit. L'équipe en place est restée fidèle à l'objectif: réfection de la toiture du préau, mise en valeur des pierres de la façade grâce au rejointoiement, reprise du mur de clôture, rénovation des salles des petits et changement des sanitaires, huilage du parquet en salle informatique, installation d'un accès internet par wi-fi... Les peintures extérieures seront effectuées par notre employé communal au fur et à mesure de son temps disponible.





2d - Développement Communal

LOCATION / Avis aux futurs greslis !

Un studio tout neuf de 29 m², situé au-dessus de l'école publique, est désormais disponible. Merci aux bénévoles qui ont aidé les employés municipaux à rendre la douche étanche, à repeindre les murs après les avoir recouverts de toile de verre, et à changer le sol !



PLAN LOCAL D'URBANISME / Le PLU nous a plu...

Le projet de PLU démarré en 2004 a été repris par la nouvelle municipalité. Petit topo :

Des craintes envolées : les agriculteurs, soucieux de ne pas voir diminuer la surface des terrains agricoles, ont pu être rassurés. Le PLU permettra en effet de savoir quels terrains sont constructibles et d'anticiper les changements d'affectation.

Un bourg déserté. Les greslis s'inquiètent : les logements du bourg sont vides, et le bourg est de moins en moins animé. Heureusement, le principal objectif du PLU consiste à redynamiser ce centre !

Inondable or not inondable ? La question s'est posée pour les terrains de la future zone artisanale, situés derrière la station d'épuration. L'étude réalisée écarte tout risque de crue, même centennale.

Dernier point du dossier : L'étude du zonage d'assainissement, réalisée en automne, sera jointe au projet de Plan Local d'Urbanisme.

« Plus » dans le PLU : Le projet présenté aux services de l'Etat a reçu quelques remarques et demandes de précisions. Nous le reprenons actuellement pour le terminer en 2009.

SALLE DES SPORTS / Histoires d'eau

Les frasques du passé :

Un début d'incendie dans les vestiaires ! Les dégâts, occasionnés par le mauvais fonctionnement d'un radiateur, ont heureusement été pris en charge par l'assurance.

Douche froide ! Après 18 ans de service, un des deux cumulus de 500 litres s'est percé. Après réflexion sur l'utilisation d'une nouvelle source d'énergie renouvelable et devant les délais nécessaires à l'étude et à la recherche de financements, ce cumulus a été changé pour le plus grand plaisir des basketteurs lassés de se doucher à l'eau tiède ou froide, selon leur ordre de passage...

Les projets pour l'avenir :

Sus aux dépenses énergétiques ! En constante hausse ces dernières années, elles devraient pouvoir être maîtrisées grâce à une étude globale d'aménagement du sous-sol réalisée avec la contribution du SAGE (Service d'Assistance à la Gestion des Energies) auquel nous venons d'adhérer. Il est en effet nécessaire de plafonner le coin buvette pour optimiser le chauffage, de créer d'autres salles, d'envisager un chauffage instantané de l'eau en fonction des besoins (pour ne pas chauffer toute l'année les 1000 litres d'eau nécessaires aux basketteurs les week-ends de match).

On compte sur vous ! Pour être efficaces, les mesures prises devront être soutenues par la bonne volonté et le respect de tous (en allumant les lampes seulement si nécessaire, en n'oubliant pas d'éteindre, et en utilisant le chauffage à bon escient).

TERRAIN DE TENNIS / Tous à vos raquettes !

Le précédent conseil municipal avait voté un terrain tout neuf : mission accomplie durant l'été 2008.

USINE DELETRE / Sauvons notre patrimoine...

Le repreneur n'a pas repris ! La municipalité a donc sollicité la communauté de communes, compétente en matière d'économie, pour faire de cette ancienne usine des locaux pour les artisans.

Objectifs :

- Conserver une activité économique et travailler au plus près de son domicile.
- Sauvegarder un patrimoine emblématique de la fin du 19^{ème} siècle.
- Maîtriser la pollution à la source du Trambouzan.
- Supprimer un point noir à l'entrée du village.
- L'étude de faisabilité est actuellement en cours.



2e - Environnement

Ses missions : Embellissement et fleurissement du village, et gestion des déchets (en partenariat avec la communauté de communes, compétente en la matière).

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE : Collaboration réussie avec les jeunes de l'ANEF

Les 12 jeunes, accompagnés de 4 éducateurs étaient venus réaliser un travail d'intérêt général. Après avoir épandu du gazon sur l'esplanade de la Madone, ils se sont attaqués au terrain de loisirs de l'étang du Château, et ont notamment remplacé l'entourage du terrain de pétanque par de l'épicéa, espèce non traitée qui devrait mieux résister aux moisissures et à la pourriture, et arraché les ronces envahissant les arbres et arbustes.

Petits et grands apprécient ce lieu de détente et de loisirs devenu si accueillant, et se retrouvent pour jouer à la pétanque, pêcher, faire du bi-cross, pique-niquer, faire de la balançoire, ... et chacun peut admirer ce verdoyant point de vue à l'entrée sud du village.

Encore merci aux bénévoles et à Jean-Paul, notre employé communal, qui a piloté le projet.

FLEURISSEMENT : Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage

En 2008, peu de changements, si ce n'est le choix de plantes plus grosses lors de la plantation (ce choix a été bénéfique car la végétation a été ralentie, l'été n'ayant pas été très chaud). La commune s'est tout de même classée 5^{ème} au concours départemental (auquel les particuliers peuvent participer), grâce aux efforts de nos employés communaux qui consacrent du temps aux plantations, arrosages, nettoyage, ... et qui avaient déjà permis une 4^{ème} place en 2007 !

Pour l'avenir, la commission réfléchit à une nouvelle méthode plus économe en temps et en eau.

Les bulbes que nous verrons s'épanouir au printemps resteront en place pour les prochaines années.

L'été verra fleurir, en plus des annuelles, des vivaces, des graminées et des légumes.

Nous ne pouvons malheureusement toujours pas maîtriser la météo, les parasites, les maladies.... Nous comptons donc sur votre indulgence et sur votre patience. De plus, la modification d'un plan de fleurissement s'effectue sur plusieurs années, le temps de trouver des plantes résistantes, adaptées à notre climat et à notre terrain ! Avis à tous les jardiniers amateurs qui ont déjà pu identifier des variétés, à tous les détenteurs de plantes en surnombre, et à tous les faiseurs de pluie et de beau temps : merci de contacter les membres de la commission, ou même de participer aux plantations !

Tous les grelois, toutes les gresloises, peuvent également contribuer à embellir le village en décorant leur façade, leur cour, leur jardin.

Un village fleuri est l'affaire de tous, pour le plaisir de tous.

GESTION DES DECHETS : Soyons de meilleurs éco-citoyens !

Triste constat après 10 ans de tri sélectif : les greslois restent de très mauvais élèves. Les conteneurs devraient recevoir exclusivement les ordures ménagères (restes de repas – sauf ceux pouvant être compostés au fond du jardin, articles d'hygiène, sacs et films plastique, petits emballages plastique ou polystyrène comme les pots de yaourts, papiers gras...) dans des sacs plastiques fermés. Malheureusement, verre, carton, roues de vélo, plastique, gravats, grillage, vieilles cafetières, vaisselle, vêtements, fumier de lapin, tontes de gazon, et récemment crottes de chien jetées à même le bac, viennent les polluer, augmentant encore le poids des déchets ménagers (276 kilo par an par habitant en 2008 !), et donc la facture « ordures ménagères ».

Petite pique de rappel :

Emballages ménagers, journaux et verre sont à répartir dans les conteneurs de l'étang du château,

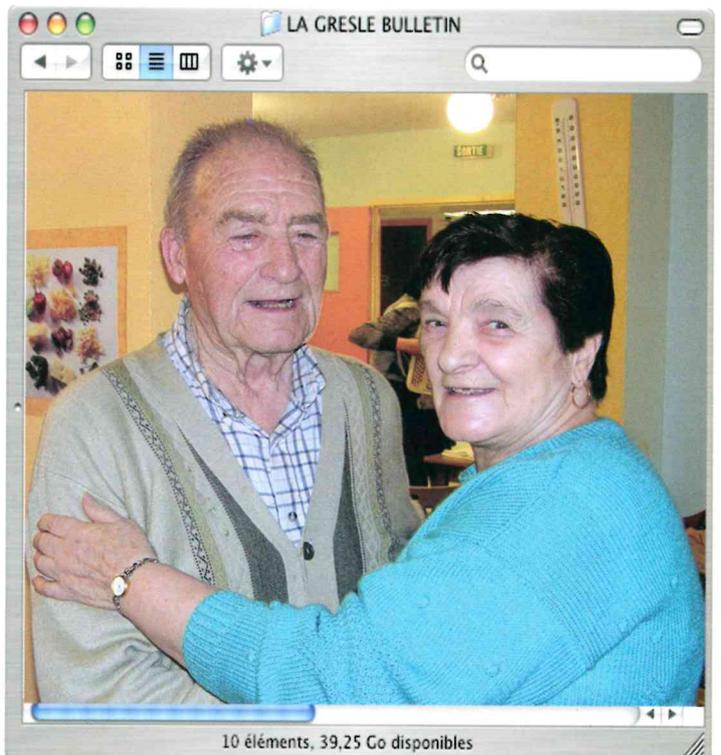
Vêtements et objets sont à déposer au local EMMAÜS de La Gresle chaque dernier samedi du mois,

Les autres déchets (cartons, gravats, pneus, batteries, électroménager, piles, déchets verts...) sont à emporter à la déchetterie de Cours-La-Ville ou de Bourg-de-Thizy.

Vous trouverez toutes les recommandations, jours et horaires d'ouverture dans « L'Élan à Neuf », « La Lettre du Tri », ou encore sur le site www.pays-belmont-de-la-loire.fr.



📁 2f - CCAS





3 - La vie associative



3a - Ecoles



ECOLE PUBLIQUE

Cette année, les 29 élèves ont pu constater du changement dans leur école : une salle de classe a été entièrement rénovée, et la façade extérieure a elle aussi retrouvé une seconde jeunesse !

Pour cette année scolaire, les 2 classes ont gardé leur répartition habituelle :

Petite section, moyenne section et grande section de maternelle avec les CP, dans la classe de M^{elle} BOHRER (lundis) et de M. JULLIEN (mardis, jeudis, vendredis).

CE1, CE2, CM1, CM2 avec M^{elle} DURANDAL.

M^{me} DELETRE continue son rôle d'aide maternelle de la classe des petits et M^{me} DUBOC vient à l'école les mardis pour une aide administrative. Notons enfin qu'un enseignant spécialiste des difficultés scolaires (le RASED), intervient 2 fois par semaine dans l'école pour les élèves en ayant besoin.

Une danseuse intervient avec les élèves une fois par semaine. Les enfants présenteront donc un spectacle autour de la danse et de l'Afrique le vendredi 6 mars... et l'école garde une petite surprise pour cette soirée...

L'école, après plusieurs années, a retrouvé le chemin de la piscine. Les enfants vont à Cours la Ville depuis le mois d'avril, jusqu'à la fin de l'année.

Enfin, les autres projets plus « habituels » restent nombreux : rencontres sportives, scientifiques et littéraires avec les autres écoles du canton.

Bref, on n'a toujours pas le temps de s'ennuyer cette année !

Pour finir, nous tenons à remercier les parents qui soutiennent l'école par leur présence ou leur engagement

associatif (Sou des écoles). Grâce à eux, les enfants continuent leur ouverture au monde qui les entoure avec les différentes sorties scolaires proposées.

ECOLE PRIVÉE

Une nouvelle année scolaire a débuté en septembre avec 54 élèves inscrits à l'École Sainte Jeanne :

- 31 élèves dans la classe de maternelle-CP de Corinne ALEX aidée de Christiane COLLOT.
- 23 élèves dans la classe de CE-CM de Myriam THORAL aidée de Sylvie DONNARD.

Tout le monde s'est retrouvé en début d'année autour du projet de la semaine du goût où les plus jeunes ont travaillé autour des couleurs et les plus grands sur la cuisine chinoise.

Tout au long de l'année, le thème de la Chine a été retenu par les écoles de notre réseau. Ceci nous a conduit à préparer un spectacle de danse avec le soutien de la Communauté de commune de Belmont-de-la-Loire. Une intervention très appréciée par l'ensemble des élèves. Par la suite, tout le monde s'est affairé pour préparer l'arbre de Noël sur le thème des 6 continents.

Plusieurs manifestations sont à venir cette année organisées par L'APEL (association des parents d'élèves) :

- le 20 mars : soirée théâtre
- le 25 avril : vente de fleurs
- le 27 juin : concours de pétanque

N'hésitez pas à venir visiter l'école lors de la porte ouverte le dimanche 28 juin.

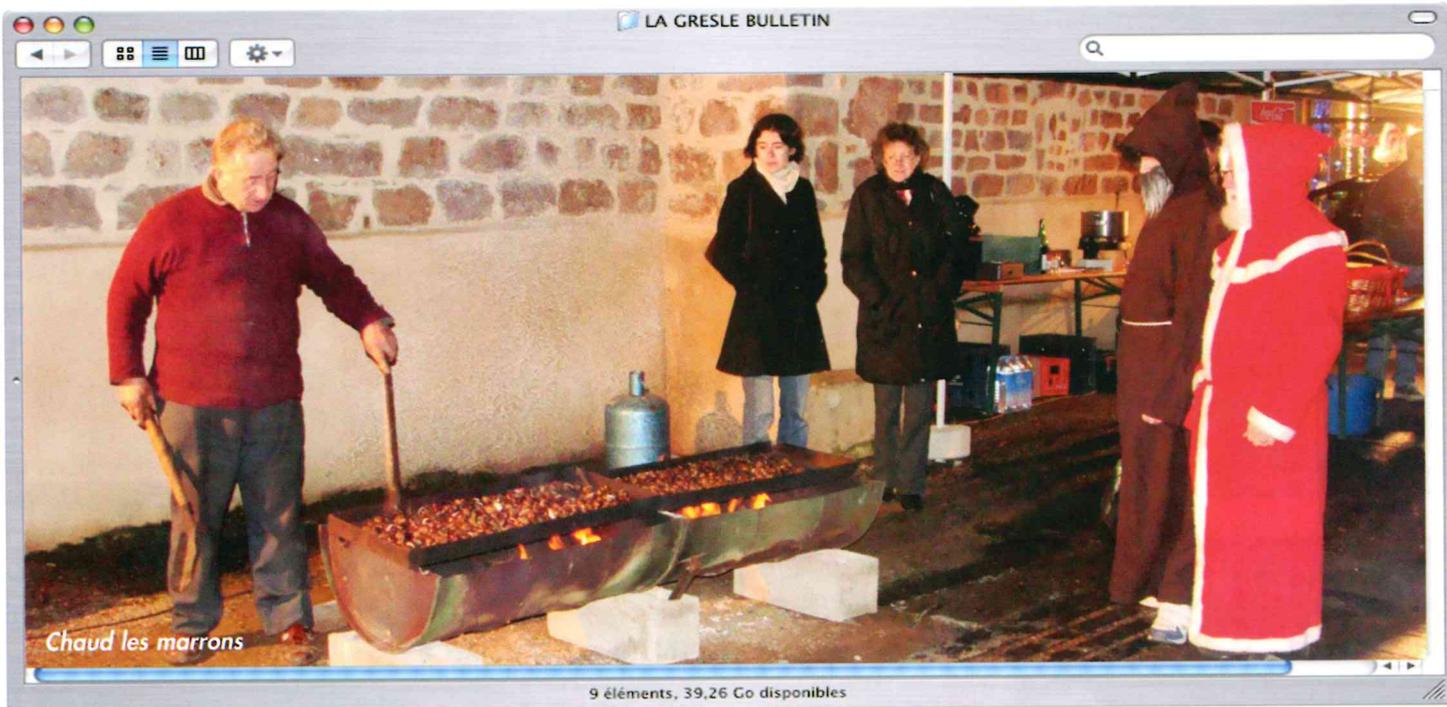
3b - Classes en 8



3c - Bibliothèque



3d - Comité des Fêtes



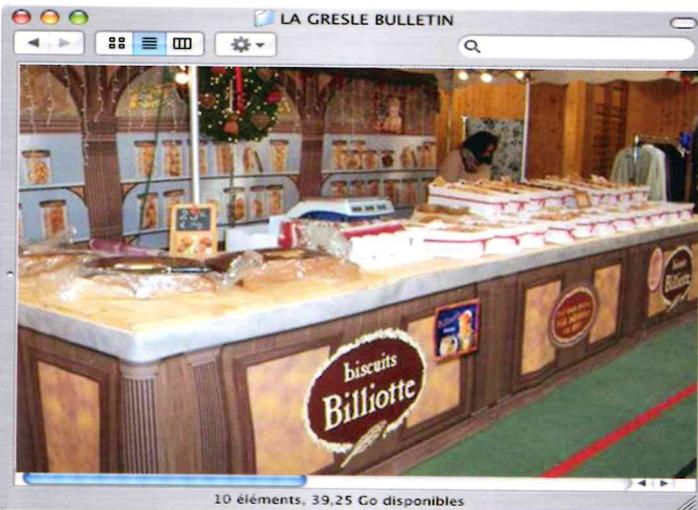
3e - Elan Dynamique Greslois

Après le succès du premier marché de Noël en 2007, l'élan dynamique greslois a remis ça le 23 novembre 2008. Plus d'exposants, plus de visiteurs, voilà une formule qui marche puisque ça y est le 3^{ème} marché de Noël est programmé le 29 novembre 2009.

Rappel, les cours de gym pour les 3-6 ans ont lieu le mercredi matin de 10h00 à 11h00 et la danse le jeudi de 17h30 à 19h45 (deux cours). Pour tous renseignements merci de contacter M^{me} MURARD Patricia ou M^{me} RIVIERE Christelle.



Tout ça pour l'épanouissement de nos bambins.



3f - Etoile Gresloise

Etoile de La Gresle : 80 licenciés.

Équipes senior au plus haut niveau départemental et

régional... avec une ambition nationale... Concrétisée depuis mai 2009 (Félicitations !).

Egalement un club formateur pour les équipes jeunes, en témoigne le titre de champion de la Loire de l'équipe Cadet.



 **3g - ARGS**



 **3h - Tennis Club**





3i - Société de Chasse La Montagnarde

Le renard est un carnassier, son pelage brun, roux agrémenté de doré et d'argenté, plus claires en hiver. Il a les yeux obliques et le museau pointé, son allure est souple et silencieuse.

Pendant la plus grande partie de l'année, le renard vit seul, il se nourrit surtout de mulot, de campagnols et du gibier malade.

A l'époque de la reproduction, il en va tout autrement : obligé de nourrir sa famille, il attaque les volailles, lapins, lièvres, perdreaux, faisans et autres, il en devient un grand prédateur. Le rut commence de janvier à mars. Sa gestation dure environ 8 semaines, la mise bas s'effectue dans un terrier que la renarde a choisit. Le nombre de renardeau est généralement de 5 à 6, mais peut osciller jusqu'à 10. Les renardeaux grandissent rapidement, ils sortent du terrier entre 3 à 4 semaines.

Le renard est porteur de maladies, transmissibles à l'homme, comme la gale, la rage et surtout l'échinococcose alvéolaire, maladie parasitaire provoquée par la larve du ténia.

Les précautions à prendre :

- Administrer régulièrement du vermifuge aux chiens et aux chats.
- Prendre des gants pour les travaux de plein air.
- Clôturer le potager.
- Ne pas consommer crus les baies et fruits sauvages, les champignons et les pissenlits.



3j - ACEL

Grâce au travail des bénévoles la salle Ruillère connaît une seconde jeunesse.



3k - EMMAUS



Ouverture du dépôt de La Gresle le dernier samedi du mois de 9h00 à 12h00.

Nous récupérons les vêtements non tachés, non déchirés, le linge de maison, les meubles, les bibelots, les livres, les bouteilles de gaz (rouges et bleues uniquement). Tous les objets encore utilisables en état de marche ou hors d'usage. Nous récupérons tous vos appareils électroniques, électroménagers et informatiques.

3l - Amicale Boules



3m - Gresloisirs

Sous la houlette de Chantal, une vingtaine de dynamiques sportives se retrouvent les jeudis pour garder la forme. Avis aux amatrices !



3n - Entente Amicale Gresloise





4 - Les faits marquants



4a - Incendie de la Coop

L'année de ses 90 ans, la vieille dame s'en est allée...

La poignée d'hommes et de femmes, qui, en novembre 1918, créèrent la Coop La Victoire, étaient des visionnaires. Par leur initiative d'achats groupés, ils vinrent en aide à la fin de la guerre aux plus démunis. Mais sans le savoir, ils furent les précurseurs d'un système longtemps en vigueur en France.

Contre vents et marées, la Coop a tenu 90 ans. Bien sûr, la maladie commençait son œuvre : le commerce moderne, les habitudes d'achat, les prix, la fragilisaient. C'est un début d'incendie, en mai 2008, qui l'a terrassée. Faisons revivre quelques souvenirs :

A l'origine, chaque sociétaire se voyait remettre un fascicule avec les statuts et son numéro d'inscription. Quelques extraits : article 8 : ... « les sociétaires, absents de l'assemblée générale, sont passibles d'une amende... Les dames sociétaires sont instantanément priées de se rendre à l'assemblée générale, mais en cas d'absence, elles ne seront pas soumises à l'amende ».

Les achats étaient notés sur un carnet pour calculer le « boni ». Au fil du temps, le carnet était remplacé par les timbres. En 1918, le sociétaire réglait un droit d'inscription de 2,5 francs et une cotisation de 50 francs. Le dernier montant de l'action était de 12,20 euros.

La fin juridique de la société interviendra courant 2009. Saluons le dévouement de nos prédécesseurs, qui ont, chacun à leur manière, su accompagner la « vieille dame ».

Un peu de patrimoine du village disparaît. Demain, un autre commerce verra le jour. Souhaitons-lui longévité.



4b - Réouverture du P'tit Greslois

Poussez la porte du P'tit Greslois. M^{me} Grenotier vous accueille depuis le 2 janvier 2009.

Un service point vert Crédit Agricole est à votre disposition pour retirer de l'argent ou déposer vos chèques.



4c - Soirée ADSL



La réussite de la poule au riz pour le haut débit va bientôt porter ses fruits.

4d - Défilé du 11 novembre

La marine et la fanfare pour commémorer l'armistice.

Le 90^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été célébré à La Gresle avec une solennité particulière. Organisée par le maire et les anciens combattants de la commune, la cérémonie a reçu la participation d'une quarantaine de stagiaire de la préparation militaire marine de Roanne et des musiciens de la fanfare de Villers qui ont ouvert le défilé sur la rue principale de la commune avec une aubade devant la maison de retraite.



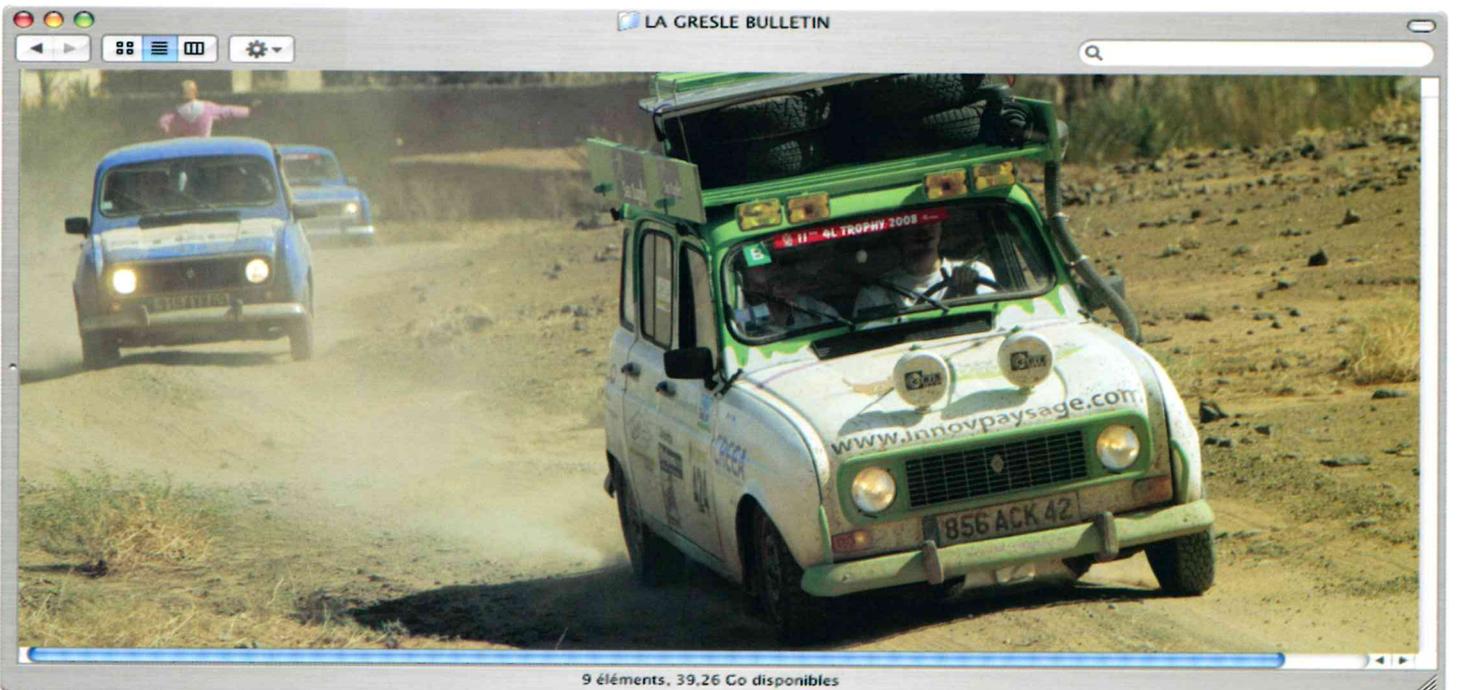
4e - Journée du patrimoine



Le génie va-t-il sortir ???

4f - 4L Trophy

Un défi réussi dans le sud marocain pour Thibaud et Romain.





5 - Les infos pratiques



5a - ADMR



Personnes à contacter :

- Isabelle Blanchard : 04 74 64 45 01
- Françoise Damais : 04 74 64 60 50



5b - Le Progrès



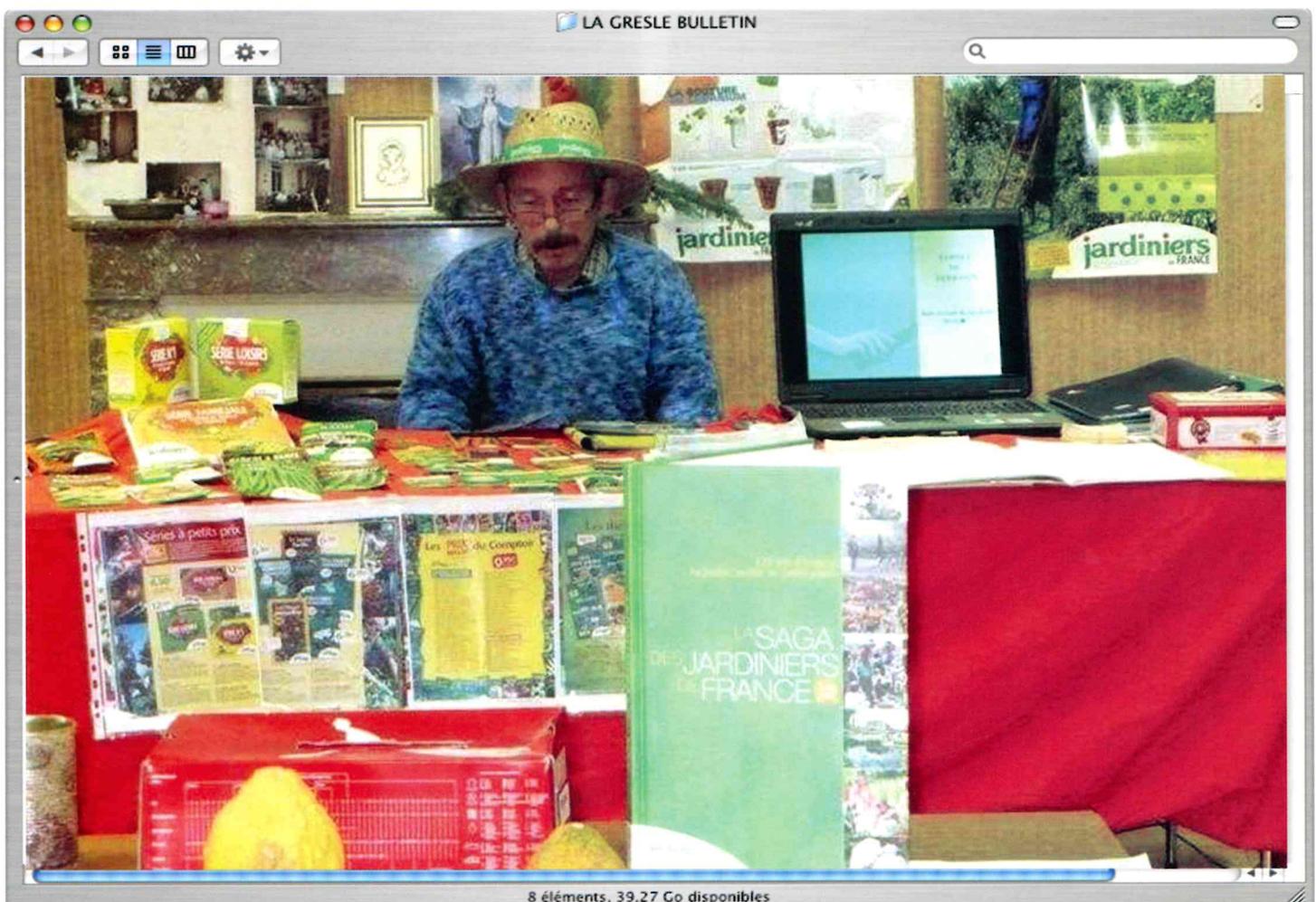
Personnes à contacter :

- Rémi Gachon : 04 74 64 25 92
remi.gachon@laposte.net



5c - Jardiniers de France

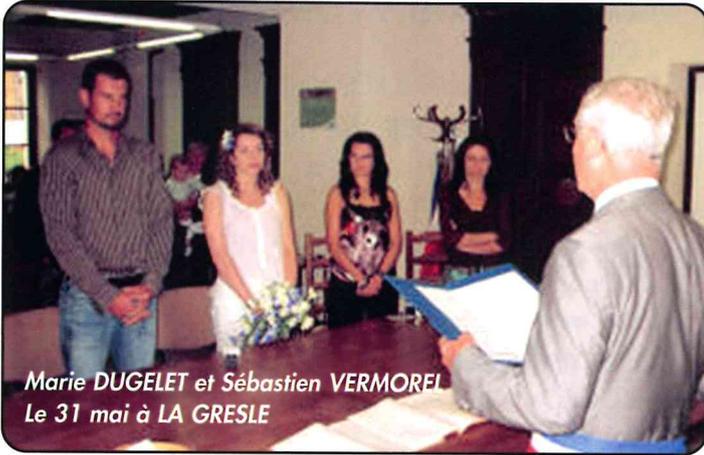
Jean-Pierre Philippe à votre service pour tous renseignements.



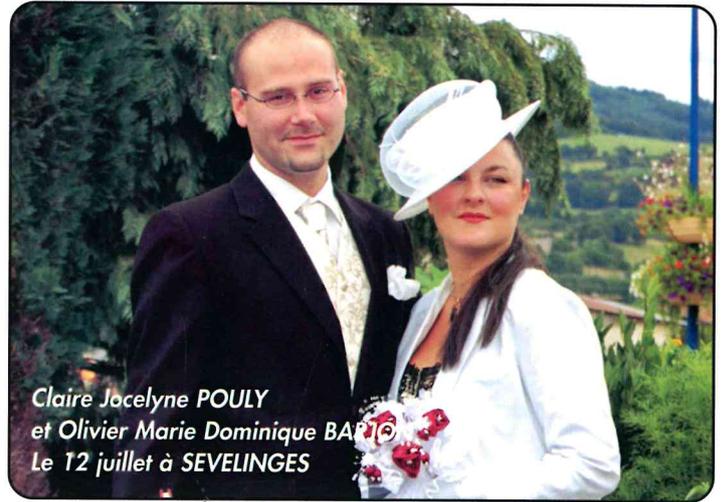


5d - Etat civil

MARIAGES



Marie DUGELET et Sébastien VERMOREL
Le 31 mai à LA GRESLE



Claire Jacelyne POULY
et Olivier Marie Dominique BARTO
Le 12 juillet à SEVELINGES

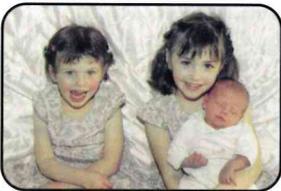


Stéphanie Laurence BOULAYGUE
et Frédéric Joseph NUGUE
Le 19 juillet à LA GRESLE



Julie Amandine DUVERGER
et Nicolas MATRAY
Le 06 septembre à LA GRESLE

NAISSANCES



FANNY Juliette Emmanuelle,
8 février à Roanne.
De Jean-Marc PRADET et
Vanessa LESPINASSE.



REJANE Agnès,
26 septembre à Roanne.
De Laurent DUBOUIS et Aurélie
BARNET.



TOM Alain Jean-Pierre,
10 février à Roanne.
De Kévin AMBLER et Emilie
CLAUZEL.



JADE,
19 octobre à Ecully.
De Gilles ARCHAMBAULT et
Fatima DORGHAM.



MATHIS,
15 juillet à Roanne.
De Pierre NOYEL et Sarah
MANE.



NOA,
25 octobre à Roanne.
De Julien GIRARD et Alexandra
PUTANIER.



ALIZEE,
20 août à Gap.
De Frédéric AURADOU et
Christelle BAJORECK.



5d - Etat civil

DECES

Robert DEJOB, 87 ans,

« Les Chavannes »

Décédé le 1^{er} janvier à ROANNE (Loire)

Marie Louise LESPINASSE, Vve DESSEIGNE, 96 ans,

« L'Oasis »

Décédée le 6 janvier à LA GRESLE (Loire)

Renée Virginie MURARD, Vve BOUQUIN, 73 ans,

« Patou »

Décédée le 27 janvier à ROANNE (Loire)

Marguerite Marie Aimée DESSEIGNE, Vve DELÈTRE, 100 ans,

« L'Oasis »

Décédée le 15 février à LA GRESLE (Loire)

Thérèse Marie Gabrielle BACHELET, Vve BERRY, 82 ans,

« L'Oasis »

Décédée le 19 février à LA GRESLE (Loire)

Remo DE PICCOLI, 65 ans,

« Les Clous »

Décédé le 21 mars à ROANNE (Loire)

Thérèse Marie Adèle MALATRAY, Vve THIVIN, 78 ans,

« Les 4 Croix »

Décédée le 29 mai à MABLY (Loire)

Jeanne Marie BARRET, Vve GIROUDON, 90 ans,

« L'Oasis »

Décédée le 5 octobre à ROANNE (Loire)

Renée Léa CORNELOUP, Vve PRADET, 62 ans,

« Les 4 Croix »

Décédée le 16 novembre à ROANNE (Loire)

Céline Germaine MONDIÈRE, Vve VERMOREL, 93 ans,

« L'Oasis »

Décédée le 28 décembre à LA GRESLE (Loire)

Louise Antoinette BONNETAIN, Vve VOUILLON, 89 ans,

« L'Oasis »

Décédée le 28 décembre à LA GRESLE (Loire)

ONT ETE INHUMES à LA GRESLE

Maurice Lazare GEAY, 81 ans, COURS-LA-VILLE

Décédé le 27 février à COURS-LA-VILLE (Rhône)

Jean-Paul GUILLERMET, 68 ans, ROANNE

Décédé le 5 novembre à ROANNE (Loire)

Renée GEAY, COURS-LA-VILLE

Décédée le 24 décembre à ROANNE (Loire)



5e - Liste des associations

COMITE DES FETES - Festivités - Séverine SEGUIN

" La Néva " - 42460 La Gresle - 04 74 89 76 05

ETOILE GRESLOISE - Sport - Bernard VERMOREL

" Les Grandes Terres " - 42460 La Gresle - 04 74 64 29 69

CLUB DE TENNIS - Sport - Marcel Philippe

" Rue Charles " - 42460 La Gresle - 04 74 64 38 63

AMICALE BOULES - Sport - Guy CLERET

" Maison Blanche " - 42840 Combres - 04 74 64 30 96

SOCIETE DE CHASSE - Loisirs - Bernard BERGERON

" Chemin du Puits " - 42840 Montagny - 04 77 66 15 12

SOU DES ECOLES - Enfance, jeunesse - Fabienne GUYARD

" Les Grandes Terres " - 42460 La Gresle - 04 74 64 31 75

A.P.E.L. - Enfance, jeunesse - Christel MERCIER

" Bussy " - 42460 La Gresle - 04 74 64 47 46

ASSOCIATION DES FAMILLES - Festivités - Claude SABATIN

" La Croix Bleue " - 42460 La Gresle - 04 74 64 26 69

ENTENTE AMICALE GRESLOISE - Seniors - André MURARD

" Valin " - 42460 La Gresle - 04 74 64 19 71

ANCIENS COMBATTANTS - Divers - Maurice MURARD

" Piat " - 42460 La Gresle - 04 74 64 28 49

SYNDICAT AGRICOLE - Divers - Damien MONCORGE

" Montbetra " - 42460 La Gresle - 04 74 89 77 43

O.G.E.C. - Enfance, jeunesse - Christine DELETRE

" Le Moulin " - 42460 La Gresle - 04 74 64 00 03

A.C.E.L. - Service population - Joseph BOUQUIN

" Le Bourg " - 42460 La Gresle - 04 74 64 26 69

BIBLIOTHEQUE - Culture - Hélène TRICHARD

" Le Manet " - 42460 La Gresle - 04 74 64 31 13

ARGS/CANTINE SCOLAIRE - Service population - 42460 La Gresle

Denise PRALUS - " Girard " - 04 74 64 53 74

Catherine GARCIA - " Cossadry " - 04 74 64 07 07

ANTENNE EMMAUS - Divers - Joseph BOUQUIN

" Le Bourg " - 42460 La Gresle - 04 74 64 26 69

GRESLOISIRS - Sport - Françoise DAMAIS

" Les 4 Croix " - 42460 La Gresle - 04 74 64 09 72

LES STRAPONTIPONTINS - Enfance, jeunesse - Romuald BADOLE

" La Belle " - 42460 La Gresle - 04 74 64 25 92

ACS Elan Dynamique Greslois - Sport - Sandy PLANUS

" Le Bourg " - 42460 La Gresle - 04 74 64 08 65



5f - Liste des assistantes maternelles

• M ^{me} MERAND Christine	" Labouré "	04 74 64 17 06
• M ^{me} NARBOUX Isabelle	" Le Chapey "	04 74 64 13 11
• M ^{me} PROST Danielle	" Rodin "	04 74 89 70 08
• M ^{me} TRY Simone	" Le Chateau "	04 74 64 29 58
• MULTI ACCUEIL à ECOCHE (de 0 à 6 ans)		04 77 63 24 27



5g - Transport en commun

Pour 2 € le trajet, la ligne 204 vous permet de descendre à Roanne. Départ du lundi au samedi, 2 fois par jour.



5h - Communication affichage conseils

Les comptes rendus des conseils municipaux ne pouvant plus paraître dans la presse, vous pourrez les consulter sur le blog et le panneau d'affichage devant la mairie.



5i - Permanence d'architecte

Le Conseil Général de la Loire soutient la démarche de notre Communauté de Communes (plan petit patrimoine, plan paysager, opération " façade "...) et met gratuitement à la disposition des habitants du canton un architecte. Des permanences seront assurées à Belmont et à La Gresle par M. Pierre SCODARELLI.

A Belmont : 19 mai, 16 juin, 21 juillet, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre de 9 h à 12 h 30 à l'espace services intercommunal.

A La Gresle : 19 mai, 21 juillet, 15 septembre et 17 novembre de 13 h 30 à 17 h 30 à la mairie.

Prendre rendez-vous à la communauté de communes au 04 77 63 63 87, pour des conseils gratuits en matière d'habitat ou d'urbanisme.



5j - Calendrier des manifestations

1 ^{er} février	Concours belote coincée	Salle Rullière	APEL
4 mars	Concours belote	Salle polyvalente	Entente amicale gresloise
15 mars	MARCHE DE L'ANDOUILLE		Sou des écoles
20 mars	Soirée théâtre	Salle Ruillère	APEL
21 mars	Foire à l'andouille	Place de l'église	Comité des fêtes
4 avril	Ouverture pêche	Etang du Château	Comité des fêtes
25 avril	Vente de fleurs	Cour de l'école Ste-Jeanne	APEL
16 mai	Concours pêche et pétanque	Etang du Château	Comité des fêtes
Juin	Kermesse	Ecole publique	Sou des écoles
27 juin	Concours de Boules - 16 quadrettes 3 ^e et 4 ^e division - Souvenir H. Rabut	Boulodrome des 4 Croix	Amicale boules
27 juin	Concours pétanque	Le Bourg	APEL
28 juin	Portes ouvertes	Ecole Ste-Jeanne	APEL
4 juillet	Concours pétanque	Terrain de basket	Etoile gresloise
5 juillet	Brocante vide grenier	Grande rue	Comité des fêtes
18 juillet	Concours pétanque	Terrain de basket	Sté de chasse La Montagnarde
1 ^{er} aout	Concours de Boules - 16 quadrettes 4 ^e division - Challenge J.C. Muguet	Boulodrome des 4 Croix	Amicale boules
4 ^r aout	Concours de Boules - 16 quadrettes 3 ^e et 4 ^e division - Challenge Laurent	Boulodrome des 4 Croix	Amicale boules
12 septembre	Fêtes des classes	La Gresle	Classes en 9
25 octobre	Vente chrysanthème	Place de l'église	APEL
29 novembre	Marché de Noël	Salle polyvalente	Elan dynamique greslois
5 décembre	Bourse aux jouets	Salle Ruillère	Comité des fêtes
14 décembre	LOTO	Salle polyvalente	Sou des écoles



6 - Le mot de la fin

DONS ET LEGS AU PROFIT DE LA COMMUNE OU DU COMITE COMMUNAL D'ACTION SOCOALE

Chers administrés,

Vous allez mieux connaître, grâce à ce bulletin d'information les différents projets de votre nouvelle équipe communale. Je voudrais ajouter une requête qui peut intéresser certains d'entre vous. Il s'agit des dons et des legs que vous pouvez effectuer au bénéfice de la commune.

Avec l'aide du conseil général, de la D.D.E., et des services de l'Etat, nous allons entreprendre une étude pour l'aménagement du village. Dans les années à venir, il faudra construire une nouvelle maison de retraite, aménager les trottoirs pour faciliter le déplacement des piétons, sécuriser la traversés du bourg, agrandir notre cantine scolaire et créer un accueil pour la petite enfance. Pour ne citer que les entreprises les plus importantes.

Nous ne souhaitons pas augmenter les impôts locaux en cette période difficile pour ne pas gêner ni ralentir la vie de chacun. C'est pourquoi je désire vous parler des dons et legs que la Commune est en mesure et en droit de recevoir.

LES DONS AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNE.

Chacun peut verser, soit par chèque, soit par virement, soit même par dépôt direct toute somme d'argent au crédit de la commune. Sur votre demande, un reçu fiscal vous est adressé. Il vous permet de déduire de votre impôt, 50% du montant de votre don, dans la limite de 6% de votre revenu imposable.

LES LEGS AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNE.

Notre village, dans ce domaine possède une tradition ancienne et vivace. En particulier, il faut savoir que notre maison de retraite a été construite grâce aux legs des bienfaiteurs de la commune dont la liste est inscrite dans le marbre dans la salle du conseil municipal. Mais de quoi s'agit-il ?

- Le legs universel consiste à léguer à la commune la totalité de vos biens si vous n'avez pas d'héritier réservataire.

- Le legs à titre universel qui consiste à léguer soit une fraction de vos biens (par exemple une partie de votre patrimoine) soit une catégorie de vos biens (par exemple la totalité des immeubles)

Le legs particulier qui consiste à donner une partie très précise de vos biens (une maison, une terre...)

- Dans tous les cas la Commune reçoit la totalité de votre legs sans acquitter de droits de succession. Si vous en exprimez la volonté, elle peut se substituer à vous pour verser, dans des limites convenues, des sommes aux personnes auxquelles vous désirez laisser une somme.

S'inscrire dans la liste des bienfaiteurs de la commune, permettre que nos enfants soient reçus dans une crèche accueillante, assurer à nos anciens un avenir paisible dans une maison de retraite à taille humaine dans notre village, cela peut être si vous le désirez à portée de votre main et très facile à réaliser.



8 éléments, 39.27 Go disponibles



8 éléments, 39.27 Go disponibles

Philippe, Julien, Denis, Séverine,
Emilie, Christine, Sandy.